

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	39 (1910)
Heft:	6
Rubrik:	Colonies de vacances de la ville de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ouvrages de la riche bibliothèque (12,000 volumes) et la plupart des objets qui composent les collections.

Cette contribution des emprunteurs est bien minime, et les membres du corps enseignant peuvent demander à leur commission scolaire de se charger de ce payement puisque, après tout, les objets et les ouvrages empruntés le sont pour l'*Ecole*. Nos commissions scolaires seront, sans doute, aussi généreuses que celles des cantons de la Suisse allemande, qui versent à l'Exposition scolaire de Berne ou au Pestalozzianum de Zurich des subventions annuelles de 5 à 20 fr. chacune. Avec un tel appui financier venant des autorités scolaires locales, un Musée doit progresser. Un tel concours nous permettrait la réalisation de l'achat de tableaux muraux pour la géographie, l'histoire, pour être prêtés en permanence aux écoles.

Nous communiquerons au *Bulletin pédagogique* la liste des objets et des ouvrages ou reçus à titre de don ou achetés, depuis l'impression du deuxième volume du catalogue. Cette liste se continuera, et les titres d'ouvrages de la Bibliothèque seront accompagnés du numéro du volume, de sorte que ces ouvrages pourront être immédiatement prêtés.

Léon GENOUD.

— 31 —

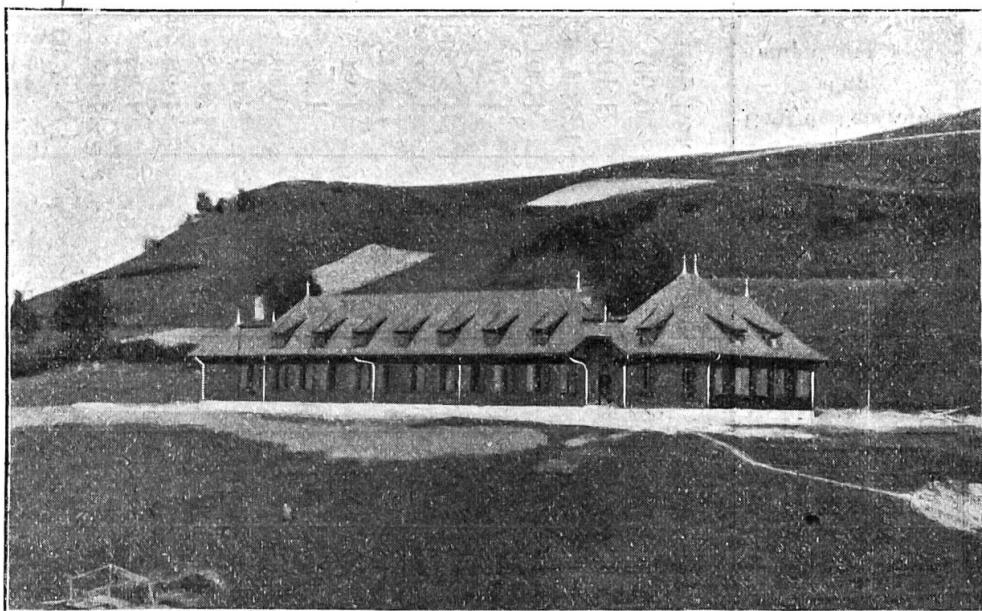
Colonies de vacances de la ville de Fribourg.

La plante humaine, a dit quelque part Edouard Rod, ne devient vigoureuse que si elle peut profiter librement de l'air qui passe, de la pluie qui rafraîchit, de la beauté du monde éparse autour d'elle et de toute la lumière que lui verse le ciel. Ces plantes précieuses, c'est pourtant par milliers que les prétendus progrès de notre civilisation, les « exigences modernes », le développement de l'industrie, l'appât du gain, les ont déracinées et transplantées de leur milieu naturel, la campagne, où pendant de longs siècles elles ont plongé leurs racines robustes. Elles ont été arrachées, brusquement parfois, au village natal, à l'atmosphère toujours pure, au soleil. Elles sont venues, attirées par le mirage de la ville, habiter dans des rues étroites, des logis humides, exigus, privés d'air, que n'égayait jamais un rayon de soleil. Mais ce déracinement a été fatal à la plante humaine. Pareille à ces végétaux tropiques que nos jardiniers essayent en vain de cultiver dans nos climats froids, la frêle plante s'est affaissée sur sa tige.

Elle a bien essayé de réagir, de lutter, de se développer encore en faisant appel aux réserves de forces accumulées par les générations précédentes. Inutile effort! C'est à la débilitation fatale qu'elle est condamnée. Elle ne parviendra sans doute pas à s'y soustraire; sa destinée est de tomber sous les coups de l'implacable moissonneuse : la tuberculose. D'aucuns trouveront peut-être que ce tableau est bien noir, qu'il n'est pas l'expression de la réalité, que, seules, les grandes agglomérations urbaines sont, selon le mot de Rousseau, « les gouffres de l'espèce humaine ». A ceux-là nous conseillerons une promenade au travers des ruelles de nos quartiers inférieurs. Nous leur demanderons de pénétrer dans certains appartements composés de deux petites pièces où sont condamnés à s'entasser 10 à 12 membres d'une même famille, logements insalubres, privés d'air et de lumière, contaminés par des émanations pestilentielles. S'ils continuent, à la suite de ces observations directes, de contester la valeur de nos assertions, nous les prions de venir assister, le dimanche, à la distribution des tikets donnant droit aux soupes scolaires ou, plus tard, dans le courant de juillet, à l'examen médical des écoliers qui sollicitent l'admission aux colonies de vacances. Parmi les enfants qui défileront devant eux, combien n'en verront-ils pas qui ont la figure hâve, les joues creuses, les yeux fatigués et cernés, le torse malingre, parfois déformé. Ce sont les futurs tuberculeux. Une nourriture insuffisante, la privation d'air et de lumière, l'entassement dans des logis exigus vont les conduire sûrement à la phthisie. Nous avons la persuasion qu'une telle expérience ne manquera pas de convaincre les personnes qui l'auront tentée. Et nous ne serons plus seuls à déplorer la tendance qui pousse les familles de la campagne, les familles pauvres surtout, à venir s'établir, dans l'espoir d'acquérir une aisance illusoire ou de jouir de plaisirs factices, là où elles ne trouveront, presque fatallement, que la plus noire des misères.

Malheureusement, cet exode rural est parfois provoqué précisément par ceux qui sembleraient être chargés de la mission de s'y opposer. Ne voyons-nous pas, en effet, bon nombre de communes de districts voisins favoriser cette immigration dans notre ville en engageant leurs ressortissants dénués de toutes ressources à venir grossir le nombre des manœuvres au salaire précaire, des ouvriers sans travail, des mendians. L'exemple que nous offre ces administrations communales est profondément attristant. Aussi, sommes-nous heureux de constater que d'autres autorités locales, celles de Fribourg, en particulier, ont compris qu'il était de leur devoir de préserver

l'enfant de la maladie, de le prémunir, de le fortifier en lui procurant, chaque année, un séjour à la campagne. De ce



Bâtiment de la colonie de vacances, de Sonnenwyl.

désir d'ouvrir à l'écolier, l'écolier pauvre surtout, les portes de la prison urbaine pour lui permettre d'emplir ses poumons d'air sain et vivifiant est née l'organisation des colonies de vacances. L'œuvre philanthropique par excellence d'hygiène physique et d'hygiène morale, elle a d'emblée conquis la faveur du public. En 1876, les premiers colons, sous la conduite du pasteur Bion, de Zurich, gravissaient les pentes ensoleillées des sommets appenzellois. Mais, comme le fait remarquer très justement M. Bergknecht¹, la charité, de même que les misères humaines ne connaissent pas de frontières; l'idée des colonies de vacances s'est envolée bien au-delà des monts de la Suisse et a acquis droit de cité dans les pays voisins. Les statistiques nous apprennent, en effet, que toutes les nations civilisées — celles même où l'instruction populaire est le moins développée, la Russie, par exemple, — possèdent aujourd'hui leurs colonies de vacances.

C'est en 1906 que Fribourg ouvrit sa première colonie, destinée aux fillettes, à Pensier. Elle s'est efforcée, depuis, de ne pas demeurer en arrière sur les villes suisses. Le tableau suivant montre qu'elle tient un rang fort honorable parmi les localités qui ont institué des colonies de vacances.

¹ BERGKNECHT : *Les colonies de vacances*.

Rang	LOCALITÉS	Date de fondation de la 1 ^{re} colonie	Population en 1909	Nombre d'enfants admis aux colonies en 1909	Nombre de colons par 4000 habitants	Age d'admission	Est-il établi une fiche médicale pour chaque colonie	Nombre de colons que peut admettre une colonie	Durée du séjour	Coût de l'entretien d'un enfant par jour	Les parents payent-ils en règle générale une contribution
1	Thoune ¹	1897	6.000	154	25,6	8-14 ans	non	70	18 jours	1,32	non
2	Lucerne	1894	38,000	645	16,9	10-16 »	»	90-100	21 »	0,96	oui
3	Berne	1878	80,000	1093	13,6	7-16 »	»	50-56	18-20 »	1,10	non
4	Schaffhouse	1879	17,000	225	13,23	9-12 »	»	56	22 »	1,53-1,96	»
5	Coire	1883	15,000	198	13,20	8-15 »	oui	50	28 »	1,30	oui
6	Töss.	1889	5,500	70	12,7	10-16 »	»	50-55	20-21 »	1,70	»
7	Neuchâtel	1880	23,000	260	11,3	8-15 »	non	50	28 »	—	non
8	Veltheim	1896	5,000	56	11,2	9-15 »	»	56	21 »	1,65	oui
9	Baden	1901	8,000	85	10,6	7-11 »	»	25	22 »	1,80-2	non
10	Aarau	1879	9,000	90	10	8-14 »	oui	60	21 »	1,94	oui
11	Winterthour	1881	26,000	250	9,6	9-15 »	non	30-32	21 »	1,90	»
12	Vevey ²	1892	14,000	134	9,5	4-12 »	»	110	25-42 »	0,80	non
13	Frauenfeld	1907	5,000	40	8	9-15 »	oui	40	21 »	1,60	oui
14	Zurich	1876	183,000	1424	7,8	10-14 »	non	28-60	21 »	1,80-2	»
15	Genève	1879	105,000	796	7,5	8-12 »	oui	—	30-45 »	1,20	non ³
16	Soleure	1895	11,000	80	7,27	9-15 »	non	40	21 »	1,45	»
17	Fribourg	1906	21,000	152	7,23	8-12 »	»	40	21 »	1,09	oui
18	Bâle	1878	132,000 ⁴	810	6,13	8-14 »	»	30	17 »	1,60-2,10	non
19	Glaris	1894	5.400	33	6,11	8-13 »	oui	50	21 »	2	oui

20	Horgen	1904	7,000	36	5,1	10-14 ans	oui	35-40	21	jours	1,80	non
21	Granges (Soleure) .	1905	6,700	34	5,07	8-15 »	non	—	21	»	1,80	oui
22	Wädensweil . . .	1892	8,000	40	5	10-16 »	»	40	21	»	2,50	»
»	Richtersweil . . .	1902	4,000	20	5	8-15 »	»	20	20	»	1,60	non
24	Neuhausen . . .	1905	5,160	25	4,9	8-12 »	»	30	14-21	»	1,85	»
25	Berthoud	1895	9,500	42	4,4	8-15 »	oui	42	24	»	1,68	»
26	Uster	1903	7,700	32	4,1	9-15 »	»	32	21	»	1,80	oui
27	Chaux-de-Fonds .	1898	39,000	155	3,9	7-14 »	»	52	30	»	1,05-10	non
28	Lausanne	—	61,000	230	3,7	9-13 »	non	110, 60, 70	33	»	1,31	oui
29	Saint-Gall	1883	37,000	120	3,2	9-15 »	oui	40	19	»	2,55	non
30	Andelfingen (district)	1899	15,000	47	3,1	7-14 »	»	50	21	»	1,60	oui
31	Lugano	—	14,000	38	2,6	6-15 »	»	45	45	»	1 fr.	»
32	Bülach (district) .	1901	25,000	64	2,5	8-15 »	non	70	23	»	1,95-2	»
33	Meilen (district) .	1905	20,000	44	2,2	10-14 »	oui	20-24	21	»	1,70	»
34	Le Locle	1905	13,000	22	1,7	7-12 »	»	25	28	»	2	non

¹ Les localités ont été classées d'après le nombre moyen de colons par 1,000 âmes de population.

² Les écoliers de la ville de Vevey, âgés de 4 à 7 ans, font un séjour de 3 $\frac{1}{2}$ semaines à la colonie.

Les autres enfants y restent 6 semaines.

³ Une seule société de la ville de Genève, l'Espoir, exige des parents le paiement d'une contribution.

⁴ Chiffre indiqué par la direction des Ecoles de la ville de Bâle.

Nous ne pouvons résister au plaisir de mettre encore sous les yeux des lecteurs du *Bulletin* le tableau suivant qui leur permettra de se rendre un compte exact du développement qu'a pris à Genève l'œuvre primée des colonies de vacances.

Colonies de vacances de Genève en 1909.

Sociétés organisatrices	Année de fondation	Nombre d'enfants admis en 1909	Lieux de séjour
Carouge . . .	1904	49	Vendôme-s.-La Rippe.
Eaux-Vives . . .	1906	42	Lucinges.
Espoir . . .	1904	307	Vallée de Joux (chez les paysans).
Genève-ville . . .	1879	75	Jura vaudois.
Pâquis . . .	1903	54	Borire-s.-Gimel.
Plainpalais . . .	1905	63	Bassin (Vaud) (chez les paysans).
Rive gauche . . .	1895	54	La Provence-s.-Gimel.
Sanatorium . . .	1904	43	Clermont-s.-Sierre (Sanatorium genevois).
Saint-Gervais . . .	1907	45	Malval.
Suisse allemande . . .	1890	35	Givrins (chez les paysans).
Libre Pensée . . .	1908	29	Jussy, H ^{te} -Savoie (chez les paysans).
Bureau de bienfaisance . . .	—	100	<i>Bains de mer.</i> — Sanatorium et montagne.

(A suivre.)

J. CRAUSAZ.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

LIVRE DE LECTURE DU DEGRÉ INFÉRIEUR

I

Partie pratique.

Nous commençons aujourd'hui la série des exercices de langue que l'on peut et que l'on doit savoir tirer de nos différents *Livres de lecture*.

Mais, dès l'abord, nous tenons à dire que le travail que nous offrons au corps enseignant renfermera peu de définitions et peu de règles,— surtout pour les élèves des degrés inférieurs. Les règles grammaticales,— nécessaires à connaître,— se déduiront des exercices que l'on fera. Ce sera simple, clair et facile, car la théorie et les abstractions ne sont pas pour l'enfance. Et voilà pourquoi, sans autre préambule, nous